

jectifs militaires dans les diverses parties du pays?

Tenant compte de ces possibilités, et je puis dire à la Chambre comme je l'ai déclaré maintes fois à la population du pays, que ces possibilités ne sont certes pas lointaines, pouvons-nous laisser la conscription devenir la cause d'un conflit politique aussi bien parmi les membres du Parlement que parmi les citoyens du pays? Pouvons-nous laisser une telle question troubler et diviser le pays? La seule attitude raisonnable à prendre sur ce point doit certainement consister à laisser au Gouvernement qui doit rendre compte de ses actes au Parlement, le soin de déterminer le meilleur emploi à faire des forces envoyées outre-mer et de celles qui sont gardées au pays, et les moyens qu'il sera nécessaire de prendre pour maintenir l'effectif des forces armées qui sont déjà outre-mer.

Le peuple du Canada a clairement exprimé son désir de libérer le Gouvernement quant à la décision de ces questions, le Gouvernement ne devant être responsable qu'envers le Parlement. Et par le moyen de cet amendement, c'est cette liberté qu'aujourd'hui le Gouvernement demande au Parlement de lui accorder.

L'hon. R. B. HANSON (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, dans les remarques que je me propose de faire cet après-midi, je n'imiterai pas l'exemple que vient de donner le premier ministre (M. Mackenzie King). J'espère être aussi bref que possible tout en traitant la plupart des aspects de la question présentement soumise au Parlement. Je ne puis toutefois promettre de terminer mes remarques avant six heures et, désirant être relevé de l'obligation qui m'est imposée de terminer avant la fin de la séance, je demande à mes honorables collègues de bien vouloir me permettre de parler au besoin quelques minutes après six heures, étant donné que nous ne siégerons pas ce soir. Je préfère terminer aujourd'hui même plutôt que de proposer l'ajournement du débat.

Le discours prononcé cet après-midi par le premier ministre et le projet de loi que nous sommes à discuter constituent la réponse du Gouvernement et du premier ministre au mandat extrêmement impératif donné par le peuple canadien lors du plébiscite. J'ai écouté avec une vive attention le discours que le très honorable premier ministre a prononcé cet après-midi. J'avoue tout de suite que ce discours m'a laissé froid. Pour moi, ce discours va désillusionner vivement tous les loyaux Canadiens qui croyaient qu'une fois disparue la restriction morale dont le premier ministre a fait si grand cas dans les discours qu'il a prononcés en cette Chambre lors du

[Le très hon. Mackenzie King.]

débat sur le bill du plébiscite, et surtout dans ses discours à la radio, il déciderait bel et bien de faire la guerre totale.

Au lieu de cela, il nous dit que le Gouvernement, bien que libéré des engagements qu'il avait voulu prendre de lui-même, n'a pas aujourd'hui l'intention d'appliquer immédiatement les mesures attendues par la grande masse des citoyens qui ont répondu affirmativement au plébiscite. De fait, il est possible que le Gouvernement ne les applique jamais. Le premier ministre nous apprend qu'advenant qu'il décide d'imposer la conscription, le Gouvernement ne présentera pas de nouveau projet de loi au Parlement et qu'il n'y suscitera plus aucun débat sur le principe de la conscription. Je vois là un mouvement stratégique fort ingénieux; c'est précisément là le genre de stratégie que nous devons attendre du premier ministre qui désire avant tout sauvegarder sa situation politique.

Une telle situation est fondée sur le souci d'opportunisme qui, depuis le commencement de la guerre, a toujours caractérisé la politique du Gouvernement au sujet du principe du service national sélectif complet. C'est encore la même politique d'apaisement. Le premier ministre joue encore le jeu qu'il n'a cessé de jouer dans le but apparent de maintenir l'unité nationale mais, en réalité, dans l'unique but de maintenir l'unité du parti libéral et rien autre chose.

J'affirme que cette politique a été néfaste et qu'aujourd'hui, grâce à la stratégie politique du premier ministre, notre nation est plus divisée qu'elle ne l'a jamais été. Le discours du premier ministre et l'attitude qu'il a prise sur la conscription me rappellent un passage de l'opéra comique de Gilbert et Sullivan, *Utopia Limited*, où la princesse présente l'éminent avocat sir Bailey Barre, Q.C.-M.P., au roi son père dans les termes suivants:

A complicated gentleman allow me to present
Of all the arts and faculties the terse embodiment.

He's a great arithmetician who can demonstrate with ease

That two and two are three, or five, or anything you please;

An eminent Logician who can make it clear to you

That black is white—when looked at from the proper point of view;

A marvellous philologist who'll undertake to show

That "yes" is but another and a neater form of "no".

Ces huit lignes décrivent l'attitude et la ligne de conduite du premier ministre avec plus d'exactitude et de précision que je pourrais le faire moi-même.

Je tiens à dire bien clairement, dès le début de mes observations, que, pour ma part,